

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02028 Numéro SIREN : 529 064 099 Nom ou dénomination : RESEAU FIBRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 7408



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société RESEAU FIBRE	8 LOTISSEMENT LES OPALINES
SIRET 5 2 9 0 6 4 0 9 9 0 0 0 2 9	84580 OPPEDE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE	
Activités exercées	VENTE CONNECTEUR INFORMATIQUE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	63 153	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				

Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
S.G.R.E.C SARL 180 Route de Caumont 14800 L ISLE SUR LA SORGUE Tél: 04 90 20 73 78			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 25/04/2019	Lieu: OPPEDE
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Président	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: EMERY SIMON	

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES					
montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions				e	
autres que celles visées en (a),				f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g	
				h	
montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

[illegible]

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		Société RESEAU FIBRE				Néant		*		
Adresse de l'entreprise		8 LOTISSEMENT LES OPALINES				84580 OPPEDE				
Numéro SIRET *		5 2 9 0 6 4 0 9 9 0 0 0 2 9								
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2				
						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
						3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012						
	Fonds commercial *									
	Autres *	014	2 659	016	2 659					
	Immobilisations corporelles *	028	11 520	030	7 612	3 907	4 243			
	Immobilisations financières * (1)	040		042						
Total I (5)		044	14 179	048	10 271	3 907	4 243			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060	22 806	062		22 806	37 377		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 850	070		9 850	35 904		
		Autres * (3)	072	8 102	074		8 102	8 429		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	401 056	086		401 056	336 488		
	Charges constatées d'avance *		092	633	094		633	333		
	Total II		096	442 448	098		442 448	418 532		
	Total général (I+II)		110	456 626	112	10 271	446 355	422 775		
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124								
	Réserve légale	126				100	100			
	Réserves réglementées *	130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			317 674	317 674			
	Report à nouveau		134			46 436				
	Résultat de l'exercice		136			74 764	89 436			
	Provisions réglementées		140							
Total I		142			439 975	408 210				
Provisions pour risques et charges		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			3 376	11 384			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	1 982		3 004	3 180			
	Produits constatés d'avance		174							
	Total III		176			6 381	14 564			
	Total général (I + II + III)		180			446 355	422 775			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	751				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **Société RESEAU FIBRE**

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8 Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	200 087	270 746
Production vendue	biens		215		214		
	services *		217		218		
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	2 116	1 245
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	202 203	271 991
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	32 326	97 062
Variation de stock (marchandises) *					236	14 571	2 884
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes * :		dont crédit bail : mobilier 5 544 - immobilier			242	54 035	48 364
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	492	244	1 332	1 223
Rémunérations du personnel *					250		(296)
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		(213)
Dotations aux amortissements *					254	1 086	1 442
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	2	3
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	103 352	150 469
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	98 851	121 522
Produits financiers				(III)	280	769	1 098
Produits exceptionnels				(IV)	290	89	
Charges financières				(V)	294	1 543	399
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		19
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	23 401	32 765
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	74 764	89 436
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	74 764	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	23 401	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	3 108	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	PSes de compétitivité hors CICE (art. 44 duodecies)	990
Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser BLD (art. 44 septies)	992
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655				350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	101 273	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	101 273	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société RESEAU FIBRE

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
PART LOYERS NON DEDUCTIBLES CREDIT BAIL		2 268
TAXE / VEHICULE TOURISME		840
Total des réintégrations diverses	330	3 108

Détail des déductions diverses
Total des déductions diverses

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **Société RESEAU FIBRE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	40 019
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 508
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

Société RESEAU FIBRE

31/12/2018

[illegible]

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société RESEAU FIBRE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	200 087
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	200 087
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	10
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	2 106
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	2 116
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	32 999
Variation négative des stocks				145	14 571
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	17 818
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	30 000
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	95 390
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	106 813
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	106 813
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	200 087	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGF 1 - 2033-1 2017

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.U.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 2 9 0 6 4 0 9 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société RESEAU FIBRE

ADRESSE (voie)

8 LOTISSEMENT LES OPALINES

CODE POSTAL

84580

VILLE

OPPEDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique THERY Prénom(s) SIMONNom marital % de détention 54.90 Nb de parts ou actions 549Naissance : Date 050580 N° Département 78 Commune VERSAILLES Pays FRAdresse : N° 26 Voie ALLEE DE LA LIBERTECode postal 34570 Commune PIGNAN Pays FranceTitre (2) M Nom patronymique THERY Prénom(s) CLEMENTNom marital % de détention 45.10 Nb de parts ou actions 451Naissance : Date 101183 N° Département 78 Commune CHESNAY Pays FRAdresse : N° 16 Voie RUE DES CLOS BAJOLETSCode postal 91470 Commune FORGES LES BAINS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DOSSIER N° 2033-0 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 2 9 0 6 4 0 9 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société RESEAU FIBRE

ADRESSE (voie)

8 LOTISSEMENT LES OPALINES

CODE POSTAL

84580

VILLE

OPPEDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			633.29
31/12/2018 ODI ARVAL	560.87		
31/12/2018 ODI ARVAL	69.70		
31/12/2018 ODI ARVAL	2.72		
COMPTES DE PASSIF			
FRS FACT NON PARVENUES			35.06

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
AUTRES PDT EXCEPTIONNELS^o GES 31/12/2018 ODI SOLDE RETRAITE MEDERIC 31/12/2018 ODI SOLDE PREVOYANCE HUMANIS 31/12/2018 ODI SOLDE TAXE APPRENTISSAGE 31/12/2018 ODI SOLDE FORMATION PROFESS AGEFO		33.53 11.00 2.00 42.28	88.81

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	LOGICIELS	259	259				
	SITE INTERNET	2 400	2 400				
	AMORT. LOGICIELS	259	259				
	AMORT. SITE INTERNET	2 400	2 400				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 907	4 243	335	7.90		
	INST. GLES AGENCEMENTS AMENAG	6 194	6 194				
	MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	5 326	4 575	751	16.41		
	AMORT. INST GLES AMENAGEMENTS	3 670	3 295	375	11.38		
	AMORT. MATERIEL BUREAU & INFOR	3 942	3 231	711	22.00		
TOTAL I		3 907	4 243	335	7.90		
MARCHANDISES		22 806	37 377	14 571	38.98		
	STOCK DE MARCHANDISES	22 806	37 377	14 571	38.98		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		9 850	35 904	26 054	72.57		
	COLLECTIF CLIENTS	9 850	35 904	26 054	72.57		
AUTRES CREANCES		8 102	8 429	327	3.88		
	FRS FACT NON PARVENUES	15		15			
	FOURNISSEURS AVANCES ET ACPTES	35	28	7	26.48		
	ETAT IS A PAYER	6 691	3 959	2 732	69.01		
	TVA DEDUCTIBLE S/ABS	94	308	214	69.50		
	TVA DEDUCTIBLE SUR IMPORTATION	1 205	2 145	940	43.82		
	CREDIT DE TVA A REPORTER	62		62			
	TVA A REGULARISER		1 989	1 989	100.00		
DISPONIBILITES		401 056	336 488	64 568	19.19		
	CREDIT DU NORD RAMBOUILLET	400 570	328 979	71 591	21.76		
	CREDIT DU NORD / USD	487	7 509	7 023	93.52		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		633	333	300	89.93		
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	633	333	300	89.93		
TOTAL II		442 448	418 532	23 916	5.71		
TOTAL GENERAL		446 355	422 775	23 581	5.58		

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000		1 000			
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE		1 000		1 000			
RESERVE LEGALE		100		100			
RESERVE LEGALE		100		100			
AUTRES RESERVES		317 674		317 674			
AUTRES RESERVES		317 674		317 674			
REPORT A NOUVEAU		46 436				46 436	
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		46 436				46 436	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		74 764		89 436		14 672	16.41
TOTAL I		439 975		408 210		31 764	7.78
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 376		11 384		8 008	70.34
FOURNISSEURS COLLECTIFS		3 341		11 356		8 015	70.58
FRS FACT NON PARVENUES		35		28		7	26.48
AUTRES DETTES		3 004		3 180		176	5.53
RINALDI ELISE				50		50	100.00
RETRAITE MEDERIC				34		34	100.00
PREVOYANCE HUMANIS				11		11	100.00
TAXE APPRENTISSAGE				2		2	100.00
FORMATION PROFESS AGEFOS				42		42	100.00
TVA A PAYER		840		2 728		1 888	69.21
TVA A REGULARISER		179				179	
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		3				3	
ASSOCIE C/C - M. THERY SIMON		946		197		749	380.78
ASSOCIE C/C - THERY CLEMENT		1 036		117		919	785.47
TOTAL III		6 381		14 564		8 184	56.19
TOTAL GENERAL		446 355		422 775		23 581	5.58

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	200 087	270 746	70 659	26.10
VENTES DE MARCHANDISES 20%	200 087	270 746	70 659	26.10
AUTRES PRODUITS	2 116	1 245	871	69.95
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	10	25	16	61.85
TRANSFERT DE CHARGES		20	20	100.00
AN VEHICULE PRESIDENT	2 106	1 200	906	75.50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	202 203	271 991	69 788	25.66
ACHATS DE MARCHANDISES	32 326	97 062	64 736	66.70
ACHATS MARCHANDISES HORS CEE	32 326	97 062	64 736	66.70
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	14 571	2 884	11 687	405.24
VARIATION STOCK MARCHANDISES	14 571	2 884	11 687	405.24
AUTRES CHARGES EXTERNES	54 035	48 364	5 671	11.73
ELECTRICITE	173	140	33	23.24
CARBURANTS / TVA 80%	273		273	
PRODUIT ENTRETIEN & PETIT MAT	104	540	436	80.77
PETIT MATERIEL CEE	45		45	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	79		79	
CREDIT BAIL ARVAL / TIGUAN	5 544	3 170	2 374	74.87
LOCATIONS IMMOBILIERES	30 000	30 000		
ENTRETIEN VEHICULE	109		109	
ASSURANCES MMA MULTIRISQUE PRO	210	428	218	50.93
ASSURANCES CREDIT BAIL	27	15	12	77.25
ASSURANCE VEHICULE	816	816		
ASSURANCE MULTI PRO BQ POPULAI	284	388	104	26.71
REMUNERATION DES TRANSITAIRES	220	509	289	56.83
HONORAIRES COMPTABLES	2 422	2 378	45	1.87
AUTRE HONORAIRES	2 890		2 890	
FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	129		129	
CADEAUX A LA CLIENTELE	1 610	759	851	112.02
TRANSPORTS SUR ACHATS		246	246	100.00
TRANSPORTS SUR VENTES		305	305	100.00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 723	1 862	861	46.23
FRAIS DE MISSION	64		64	
FRAIS DE RECEPTION	4 659	5 338	679	12.73
FRAIS POSTAUX	21		21	
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	530	164	367	224.15
FRAIS BANCAIRES	700	886	187	21.06
FRAIS BANCAIRES PREL MMA	5	5		
COTISATIONS DIVERSES	400	415	15	3.55
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 332	1 223	109	8.92
CONTRIBUTION FORMATION PROF.		42	42	100.00
TAXE APPRENTISSAGE		2	2	100.00
CFE / CVAE	492	462	30	6.49
TAXES VEHICULES SOCIETES	840	717	123	17.15
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		296	296	100.00
SALAIRES BRUTS		344	344	100.00
CONGES PAYES		639	639	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES				213	213	100.00
COTISATIONS URSSAF				22	22	100.00
PROV P/CH SOC S/C A PAYER				232	232	100.00
COTISATIONS RETRAITE MEDERIC				20	20	100.00
COTISATIONS PREVOYANCE HUMANIS				1	1	100.00
CICE				24	24	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 086		1 442		356	24.68
DOTATIONS AMORT. IMMO CORP.	1 086		1 442		356	24.68
AUTRES CHARGES	2		3		1	26.32
CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	2		3		1	26.32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	103 352		150 469		47 117	31.31
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	98 851		121 522		22 671	18.66
PRODUITS FINANCIERS	769		1 098		328	29.92
GAINS DE CHANGE	769		598		172	28.71
REPRISES SUR DEPREC° IMMO FIN			500		500	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	89				89	
AUTRES PDT EXCEPTIONNEL OP° GES	89				89	
CHARGES FINANCIERES	1 543		399		1 145	287.23
INTERETS BANCAIRES			8		8	100.00
PERTES DE CHANGE	1 543		407		1 137	279.61
CHARGES EXCEPTIONNELLES			19		19	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS			19		19	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 401		32 765		9 364	28.58
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 401		32 765		9 364	28.58
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	74 764		89 436		14 672	16.41

A.G.R.E.C SARL

RESEAU FIBRE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 8 LOTISSEMENT LES OPALINES
84 580 OPPEDE
RCS : AVIGNON 529 064 099

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE, ET RESULTAT A AFFECTER :

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 200 086.86 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 270 745.71 Euros, soit une diminution de – 26.10 %.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 203 060.57 Euros contre 273 088.25 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de – 25.64 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 128 296.20 Euros contre 183 651.81 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de – 30.14 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 100 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 1 086.00 Euros et représentent 0.54 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat financier de la société s'élève à - 774 Euros.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 98 076.56 Euros soit 49.02 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat exceptionnel de la société s'élève à 89 Euros, prenant en compte les produits exceptionnels s'élevant à 89 Euros et les charges exceptionnelles s'élevant à 0 Euros.

Le résultat net comptable se solde donc par un bénéfice d'un montant de 74 764.37 Euros, soit 37.37 % du chiffre d'affaires hors taxes.

2/ BILAN DE LA SOCIETE :

L'actif immobilisé net de la société ressort à 3 907 Euros, composé notamment de 3 907 Euros d'immobilisations corporelles.

L'actif circulant de la société ressort à 441 814 Euros, composé notamment de 22 806 Euros de stocks et encours, de 9 850 Euros de créances clients et comptes rattachés, de 8 102 Euros d'autres créances et 401 056 Euros de disponibilités.

Au cours de l'exercice écoulé il y a eu une acquisition d'immobilisation pour 751 €

Structure des capitaux propres :

Le résultat net comptable de l'exercice ressort à 74 764.37 Euros, et compte tenu de ce résultat les capitaux propres se décomposent comme suit :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Réserve légale	:	100.00 Euros
- Autres réserves	:	317 673.79 Euros
- Report à nouveau	:	46 436.44 Euros
- Résultat de l'exercice	:	74 764.37 Euros

Total Capitaux propres 439 974.60 Euros

A la clôture de l'exercice le total du bilan de la société s'élevait à 446 355 Euros.

3/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Au cours de l'exercice notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

4/ DEPENSES SOMPTUAIRES SOUMISES A DES REINTEGRATIONS : ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS :

Au cours de l'exercice notre société n'a engagé aucune dépense de ce caractère.

5/ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

L'exercice écoulé n'a été marqué par aucuns événements importants.

6/ ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE :

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a prise aucune participation dans des sociétés civiles ou commerciales.

7/ EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA REDACTION DU RAPPORT DE GESTION :

L'exercice écoulé n'a été marqué par aucuns événements importants.

8/ EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

Dans le contexte très difficile actuel notre société a engagé une action de limitation de ses dépenses et de prospection intensive de nouveaux clients.

9/ PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 74 764.37 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	14 764.37 Euros
- en dividendes	:	60 000.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Réserve légale	:	100.00 Euros
- Autres réserves	:	317 673.79 Euros
- Report à nouveau	:	61 200.81 Euros
Situation nette :		379 974.60 Euros

10/ CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application de l'article L227-10 du Code du Commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'année écoulée.

11 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

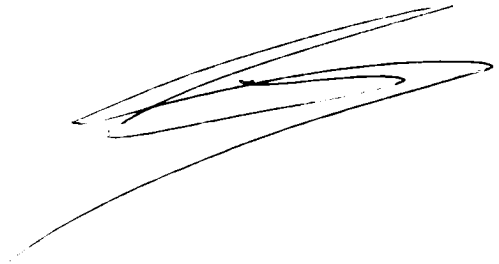
- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

12/ CONCLUSION

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

RESEAU FIBRE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 8 LOTISSEMENT LES OPALINES
84 580 OPPEDE
RCS : AVIGNON 529 064 099

PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 Mai 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 28 mai

A 20 heures,

Les actionnaires de la RESEAU FIBRE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, divisé en 1 000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en assemblée générale mixte, au siège de la société, sur la convocation régulière de la présidence.

Etaient présents :

- Monsieur THERY Simon,
Demeurant : 26 Allée de la Liberté
34 570 PIGNAN
titulaire de

549 actions

- Monsieur THERY Clément
demeurant : 16 Rue des Clos – Bajolets
91470 FORGES LES BAINS
titulaire de,

451 actions

Soit au total

1 000 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur THERY Simon, Président.

Le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 1000 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnant acte.

55



Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence,
- les récépissés des lettres de recommandées de convocation,
- le rapport de gestion,
- le bilan, l'annexe et l'inventaire,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne de demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice arrêtés le 31/12/2018, tels qu'ils lui ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 74 764.37 €.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des charges non déductibles des bénéfices s'élevant respectivement à 3 108 € ainsi que l'impôt correspondant de 23 401 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 74 764.37€ comme suit :

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	14 764.37 Euros
- en dividendes	:	60 000.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Réserve légale	:	100.00 Euros
- Autres réserves	:	317 673.79 Euros
- Report à nouveau	:	61 200.81 Euros
Situation nette	:	379 974.60 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices de distribution :	Distribution Globale	Abattement 40%
2016	100 000.00 €	40 000.00 €
2017	00.00 €	00.00 €
2018	43 000.00 €	PFU

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions poursuivies au cours de l'exercice :

- La SAS prend en charge le paiement des cotisations sociales personnelles facultatives (Loi Madelin) du gérant soit, 0 €.
- Signature d'un contrat de bail commercial en date du 18 septembre 2012 entre la RESEAU FIBRE et la SCI TOM-TOM, moyennant un loyer annuel de 30 000 €. Ces sociétés sont liées par le même associé et sont gérées par, Monsieur THERY Simon.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

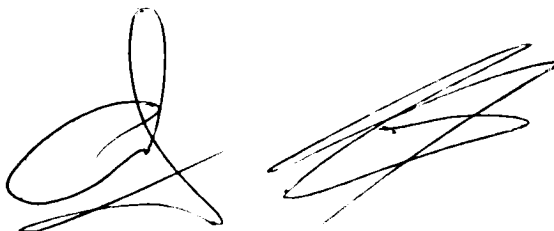
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et visé par l'ensemble des associés présents à l'assemblée.



RESEAU FIBRE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 8, LOTISSEMENT LES OPALINES
84 580 OPPEDE
RCS : AVIGNON 529 064 099

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MAI 2019

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018.

L'assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de 74 764.37 € comme suit :

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	14 764.37 Euros
- en dividendes	:	60 000.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Réserve légale	:	100.00 Euros
- Autres réserves	:	317 673.79 Euros
- Report à nouveau	:	61 200.81 Euros
Situation nette	:	379 974.60 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices de distribution :	Distribution Globale	Abattement
2016	100 000.00 €	40 000,00 €
2017	00.00 €	00.00 €
2018	43 000.00 €	PFU

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2019

Certifié conforme
Le Président

